

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 3 novembre 2014, à 20:00 heure, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Louise Senécal et Nancy Lessard, Messieurs les Conseillers, Xavier Bouhy, Marco Poulin, Gino Vachon et Jérôme Bélanger, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire récite une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

195-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

196-2014

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 6 octobre 2014 et de la séance spéciale du 20 octobre 2014 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

RAPPORT DU MAIRE

Très chers amis,

Il y a un an, la population victoroise nous a accordé sa confiance afin d'administrer la Municipalité.

Nous avons pris des engagements que nous avons respectés. Depuis un an, les séances du conseil municipal sont retransmises sur le réseau de la TCSV ainsi que sur BeauceTV. VIC Action, outil d'information de la Municipalité à l'intention des citoyens, a été relancé, permettant aux organismes de s'afficher et de mieux se faire connaître de la population, il est distribué mensuellement à chaque adresse victoroise et est aussi disponible en ligne. Nous avons appuyé des initiatives visant à mieux protéger le Lac Fortin, notamment le programme de renaturalisation des berges, contribuant à améliorer la santé du lac.

Les infrastructures routières représentent un engagement central de notre administration. D'abord, la réfection et l'asphaltage progressif des chemins de terre. Pour 2014, nous avons priorisé les routes sur lesquelles des travaux avaient été débutés plusieurs années auparavant, afin de les compléter. Les travaux ont consisté en la réfection complète de l'infrastructure, pour ensuite procéder à l'asphaltage. Ainsi, le rang Sainte-Caroline est maintenant asphalté jusqu'aux limites de Saint-Jules. Même chose pour la route du Lac Fortin, dont le pavage rejoint maintenant les limites de Saint-Alfred. Ces travaux ont agrandi le territoire asphalté de Saint-Victor d'un peu plus de 1 km, ces sections de routes nécessiteront désormais moins d'entretien, tout en fournissant une amélioration de la qualité de vie des citoyens. Il s'agit ici d'investissements à long terme. Parallèlement, un programme de mise à niveau de la signalisation routière a été amorcé en 2014 et vise à améliorer la sécurité.

La Municipalité a procédé à l'acquisition d'une nouvelle rétrocaveuse, puisque

l'ancienne coûtait de plus en plus cher en réparations. Tous ces investissements ont été réalisés sans même avoir dû recourir à des emprunts - notre engagement au niveau de la gestion de la dette municipale fut respecté.

Nous avons aussi amorcé une nouvelle vision du soutien financier aux organismes victorais par le lancement de partenariats, notamment avec les Festivités Western. Désormais, on peut appuyer financièrement une cause tout en maximisant le retour pour les payeurs de taxes - c'est une relation gagnant-gagnant. En 2014, la culture est à l'honneur, et en ce sens, plusieurs initiatives ont été appuyées. Nous avons aussi procédé à l'embauche d'une coordonnatrice en loisirs, sports et agente culturelle, qui permettra la réalisation de nombreux projets à venir.

ÉTATS FINANCIERS 2013

Le rapport financier au 31 décembre 2013 nous informe que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme de 4 454 359 \$ en revenus et a autorisé des dépenses de 4 132 966 \$ entraînant un surplus de 321 393 \$.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2014

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté, le 16 décembre 2013, un budget autorisant des dépenses de 3 813 862 \$ pour l'année 2014.

LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2015

De nos six engagements initiaux, un seul n'a pas encore été amorcé, soit la création d'un comité de citoyens formé de résidents de tous âges et aux parcours variés - nous souhaitons pouvoir lancer cette initiative au cours de 2015. Nous voulons bien faire les choses, et en ce sens, rien ne doit être précipité. Infrastructures - après la route 108 qui est sous la juridiction du MTQ, le rang 3 constitue la grande artère victoraise, et nous visons lui apporter tout le soin qu'elle mérite. Nous espérons également conclure d'autres partenariats autant que faire se peut. Nous travaillerons à compléter l'aménagement du terrain de baseball. Et bien sûr, nous optimiserons davantage la relation entre la Municipalité et les citoyens, par l'instauration d'un système de traitement des plaintes.

Notre équipe a la volonté d'agir et d'accomplir, et c'est ensemble que nous pouvons réaliser tout cela. S'unir pour bâtir !

Salutations distinguées,

Jonathan Valère Bolduc
Maire

197-2014

DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le rapport du Maire soit inscrit dans le Vic-Action et qu'il soit distribué gratuitement, à toutes les adresses civiques de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉ

198-2014

RENOUVELLEMENT PUBLICITAIRE - FEUILLET PAROISSIAL

ATTENDU la demande de la Fabrique de Saint-Victor et Saint-Alfred pour renouveler l'annonce publicitaire dans leur feuillet paroissial.

Proposé par Madame Louise Sénécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de renouveler l'annonce publicitaire dans le feuillet paroissial soit, 185,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Victor et 100,00 \$ pour la Fabrique de Saint-Alfred.

ADOPTÉ

199-2014

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- COMITÉ DES FÊTES
DE NOËL**

ATTENDU la demande d'aide financière pour la Fête de Noël qui aura lieu le 7 décembre 2014.

Proposé par Monsieur Xavier Bouhy,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal participera pour un montant de 250,00 \$ pour la Fête de Noël qui aura lieu le 7 décembre 2014.

ADOPTÉ

200-2014

**COMITÉ DES RÉSIDENTS - FONDATION AUBE
NOUVELLE**

ATTENDU la demande d'aide financière faite par le Comité des résidents de l'Aube Nouvelle.

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$ en guise de participation financière pour le Comité des résidents de l'Aube Nouvelle.

ADOPTÉ

201-2014

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE- COMITÉ D'ENTRAIDE

ATTENDU la demande d'aide financière pour le Comité d'entraide de Saint-Victor, pour les familles en difficultés.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 200,00 \$, au financement demandé par le

Comité d'entraide pour les familles en difficultés.

ADOPTÉ

202-2014

DEMANDE D'APPUI - ARLAC

ATTENDU la demande d'appui de l'Association des Riverains du Lac-aux-Cygnés pour abaisser le niveau du Lac-aux-Cygnés.

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appuie la demande de l'Association des Riverains du Lac-aux-Cygnés pour abaisser le niveau du Lac-aux-Cygnés pour permettre aux riverains d'effectuer des travaux de réparations.

ADOPTÉ

203-2014

POLITIQUE FAMILIALE - MANDAT

ATTENDU que le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale et d'un plan d'action en faveur des familles.
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a présenté une demande d'appui financier admissible dans le cadre du Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales.

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'autoriser Monsieur
Marc Bélanger, Directeur général, à signer
la convention d'aide financière et de
plus, à signer tous les documents afférents
au Programme de soutien financier aux
politiques familiales municipales.

ADOPTÉ

Madame Nancy Lessard, conseillère, se retire
de son siège.

204-2014

DEMANDE D'APPUI DE LA VICTOROISE

ATTENDU la demande d'appui de la Victoroise
pour avoir une subvention au Fonds culturel.

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, que la Municipalité de
Saint-Victor appuie la Victoroise, pour leur
demande au fonds culturel dont la
Municipalité participera pour un montant de
175 \$ et la Victoroise pour un montant de
100 \$ pour une subvention totale de 1 075 \$.

Cette subvention est pour développer une
salle d'exposition pour les artistes au
presbytère et pour publiciser leur projet.

ADOPTÉ

Madame Nancy Lessard reprend son siège.

205-2014

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - TROUPE DE
THÉÂTRE LES DEUX MASQUES DE BEAUCE**

ATTENDU la demande d'aide financière par la
Troupe de Théâtre les Deux Masques de
Beauce, organisme à but non lucratif,
installée depuis février dernier dans des

locaux de l'ancienne usine de Monsieur Donald Gilbert.

Proposé par Madame Louise Senécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 250,00 \$, en guise de participation financière, pour la troupe de Théâtre Les Deux Masques de Beauce, organisme à but non lucratif.

ADOPTÉ

206-2014

DEMANDE D'APPUI - CERCLES DE FERMIERES DU QUÉBEC

ATTENDU la demande d'appui du Cercle des Fermières du Québec pour avoir le support de la Municipalité de Saint-Victor en collaboration avec le Cercle des Fermières de Saint-Victor, dans leur projet de « TRICOT GRAFFITI ».

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité appuie la demande du Cercle des Fermières de Québec dans leur projet du « tricot graffiti » en collaboration avec le Cercle des Fermières de Saint-Victor.

ADOPTÉ

207-2014

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXE

Le conseiller, Monsieur Gino Vachon, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicables pour l'année financière 2015, de la Municipalité de Saint-Victor.

208-2014

ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Marco Poulin,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir à ses frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur une distance de 3 arpents jusqu'au « ruisseau » lorsque nécessaire et fasse aussi l'entretien complet du chemin du Rang 7.

ADOPTÉ

209-2014

AVIS DE MOTION - FERMETURE DE CHEMIN

Le conseiller Monsieur Xavier Bouhy, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de dispenser la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir trois (3) chemins conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 15 décembre 2014 et le 1^{er} avril 2015 soit, la partie du Rang 4 Sud, une partie de la Route Groleau allant au pont de la Rivière Gosselin de la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus, ainsi qu'une partie du Rang 5 Nord entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring.

210-2014

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION - ANALYSE DES PUIITS RÉSIDENTIELS

ATTENDU la demande de soumission pour l'analyse des puits résidentiels pour les travaux de la Route 108.

Ont soumissionné :

Akifer	10 088,10 \$
LNA	13 600,00 \$
ARRAKIS	13 150,00 \$

Après étude il est :

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, d'accorder la soumission
à AKIFER au montant de 10 088,10 \$ pour
faire l'analyse des puits résidentiels pour
les travaux de la Route 108.

ADOPTÉ

211-2014

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS - BORNE-FONTAINE SÈCHE

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de mandater le Directeur
Incendie, Monsieur Marc Bureau, à faire
l'achat d'équipement nécessaire pour faire
l'installation d'une borne fontaine sèche.

ADOPTÉ

212-2014

**MANDAT GROUPE ROCHE - PLAN STATION DE
TRAITEMENT**

Proposé par Monsieur Marco Poulin,
Et résolu, à l'unanimité des
membres du Conseil, de mandater la Firme
Roche, représentée par Monsieur Denis
Fortin, pour faire la préparation de plan
pour une station de traitement pour l'eau
potable.

ADOPTÉ

213-2014

**PARTENARIAT MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR ET
TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jonathan V. Bolduc, à signer un partenariat avec la Télévision Communautaire de Saint-Victor.

Ce partenariat se décrit comme suit :

- La Télévision Communautaire de Saint-Victor s'engage à prêter une caméra HD, fonctionnelle, à l'hôtel de ville avec tout l'équipement requis (batterie, chargeur, trépied, carte mémoire et tous autres articles nécessaires).

- La Télévision Communautaire de Saint-Victor s'engage à assurer au minimum une diffusion quotidienne, sur son réseau câblé, de la séance municipale la plus récente fournie sur DVD, lequel sera disponible à l'hôtel de ville. Une heure de diffusion fixe 7 jours sur 7 devra être déterminée et conservée en tout temps (sauf lors de diffusions d'émissions en direct). Ainsi, il fut statué que la diffusion aura lieu à 12h00 et 21h30 quotidiennement.

La Municipalité offre :

1 200 \$ par année à la Télévision communautaire de Saint-Victor, équivalent à 100,00 \$ par mois.

Ce partenariat sera automatiquement renouvelé chaque année et pourra être modifié si demande est faite par l'une ou l'autre des entités signataires, et que le tout est approuvé par ces deux entités. Ce partenariat a été signé par Madame Angela

Poulin et Monsieur Jonathan V. Bolduc,
Maire.

ADOPTÉ

214-2014

**AVIS DE MOTION - ENTRETIEN DE CERTAINS
CHEMINS PRIVÉS**

Le conseiller, Monsieur Jérôme Bélanger,
donne avis de motion qu'un règlement sera
adopté à une séance subséquente aux fins de
décréter un règlement sur l'entretien de
certains chemins privés, durant l'hiver.

215-2014

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Gino Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que les comptes suivants soient
approuvés et adoptés pour paiement :

Poste Canada	203.33	\$
Hydro-Québec	1 837.34	\$
Prévost et Frères	7 505.43	\$
Marché PML	25.62	\$
Marie-Claude Trachy	100.00	\$
André Ruel	340.00	\$
Francois Jacques	950.00	\$
Michel Mathieu	200.00	\$
Linde Canada	113.65	\$
Caroline Pépin	166.55	\$
Hydro Québec	4 520.38	\$
Caroline Pépin	72.46	\$
Hydro-Québec	2 480.28	\$
André Ruel	420.00	\$
Distribution LPB	1 531.96	\$
Boivin et Gauvin	433.46	\$
Pegaze	24.43	\$
Wurth	129.39	\$
Parent Doyon Rancourt	1 205.69	\$
Soudure Patrick Plante	94.93	\$
Denis Gauvin	2 710.05	\$
Outillages S. Bilodeau	45.50	\$
Alliance Coop	12 665.79	\$
Alarme et Communication R1	218.40	\$
DEBB	93.60	\$

Reliance Protectron		206.27	\$
Savaria	5	662.97	\$
Bureautique Guy Drouin		78.57	\$
Magasin Coop		204.94	\$
Transport Robert Veilleux	1	728.54	\$
Garage Alain Bolduc		10.93	\$
Resto Chez Danny		46.57	\$
Transport Simon Vachon	7	054.17	\$
Ferme Paré et Fils	4	360.25	\$
Gravure Faro et Trophée Bce		177.52	\$
Le Propre Choix		281.69	\$
Biolab		588.96	\$
Centre du Camion Amiante	7	041.17	\$
Ateliers FLPH	1	843.69	\$
Prévost et Frères		277.29	\$
M.R.C. Robert-Cliche	18	839.40	\$
Formiciel		689.20	\$
Hercule Fortin Inc.		55.14	\$
Ind. de Ciment la Guadeloupe	2	066.78	\$
Garage Bizier		936.95	\$
Pitney Bowes		229.95	\$
Groupe Conseil Roche	46	938.25	\$
Ferme Donald Vachon	56	162.60	\$
Féd. Québ. des Municipalités		47.57	\$
Matrec	2	862.88	\$
Exc. Pamphile Rodrigue	7	963.47	\$
Beauce Septique		591.88	\$
Aréo-Feu		858.86	\$
Location de Beauce	2	216.63	\$
Orizon Mobile		94.86	\$
Micheline Fecteau Notaire		632.36	\$
Pharmacie Stéphanie Roy		53.04	\$
Fond d'inf. sur le territoire		28.00	\$
Gaz Métro		87.42	\$
Const. Paul-Eugène Turcotte		34.49	\$
Ent. A.L.O. Pomerleau	81	286.98	\$
Sogetel		229.90	\$
Ferme Écoloveau	26	730.42	\$
Distribution Daki		167.53	\$
Garage G. Groleau		19.55	\$
USD	5	392.12	\$
Traction St-Georges		132.08	\$
Pitney Bowes		301.41	\$
LVM	4	801.59	\$
Sylvain Bilodeau		22.77	\$
Gravière GNVR		322.89	\$
Maxi Métal		15.90	\$
Extincteur de Beauce		84.86	\$
Fondation Aube Nouvelle		125.00	\$
Gingras Électrique		116.07	\$

ADOPTÉ

216-2014

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

JONATHAN V. BOLDUC

MARC BÉLANGER